ATTACHMENT A

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

Le Président

Paris le 24 OCT. 2007

N/Réf : HE-GO/GH/CAC/Q 2007-1921-001

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 02/03/2007 par lequel vous avez sollicité l'intervention de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, dans le cadre d'une réclamation relative à des faits de harcèlement moral dont vous feriez l'objet de la part de votre supérieur hiérarchique aux Etats-Unis en raison de votre sexe.

Les faits que vous soulevez ne relèvent pas de la compétence de la haute autorité qui porte sur toutes les discriminations prohibées par la loi française ou un engagement international et commises sur le territoire français ou sous juridiction française.

Je dois donc vous informer que la discrimination que vous alléguez n'ayant pas été commise dans un contexte où le droit français est applicable, la haute autorité ne peut donner suite à votre réclamation.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes hommages respectueux.

Pour le Président et par délégation
Le Directeur juridique

Luc FERRAND

Madame Catherine GAUJACQ
125 Livingston Drive
MADISON MS 39110
ETATS-UNIS (USA)

PARIS 9 CHORON
PARIS NORD
25-10-07
215 03 03 1186
0372 752920
€ R.F
LA POSTE
000,54
SX 116274
Madame Catherine GAUJACQ
125 Livingston Drive
MADISON MS 39110
ETATS-UNIS (USA)
391087772 8005